VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 février 2016 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt six février deux mille seize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	François BARRIÈRE, Anne FAUROT
Secrétaire :	Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 1

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 1

Rapporteur : Madame Françoise NOUHEN

La Société de Financement Local (SFIL) détient dans son encours quatre emprunts structurés initialement conclus entre la Ville de Clermont-Ferrand et Dexia Crédit Local, comprenant deux produits de pente et deux produits de parité.

Les caractéristiques des contrats sont les suivantes :

Les produits de parité :

- **Contrat n° MPH275978EUR001, indexé sur la parité euro - franc CHF :**
 - capital restant dû de 12 099 809,23 euros
 - maturité : 01/12/2030
 - formule de taux d'intérêt :
 - jusqu'au 01/12/2028 : taux fixe de 3,38 % si la parité euro/CHF est supérieure ou égale à 1,44 sinon 4,98 % + 50 %*(1,44 / EUR/CHF-1)
 - jusqu'au 01/12/2030 : EURIBOR 12 MOIS + 0,00 %

- **Contrat n° MPH276198EUR001, indexé sur la parité yen – dollar :**
 - capital restant dû de 16 900 014,60 euros
 - maturité : 01/10/2028
 - formule de taux d'intérêt :
 - jusqu'au 01/10/2028 : taux fixe de 3,15 % si la parité dollar/yen est supérieure ou égale à 85 sinon 3,15 % + 30 %*(85 / USD/YEN-1)

Les produits de pente :

- **Contrat n° MIN250999EUR001, indexé sur l'écart entre le CMS EUR 30 ans et le CMS EUR 2 ans :**
 - capital restant dû de 5 993 364,77 euros.
 - maturité : 01/10/2027
 - formule de taux d'intérêt : taux fixe de 3,92 % si l'écart entre le CMS 30 ans et le CMS 2 ans est supérieur ou égal à 0,30 % sinon 7,98 % - 5*(CMS 30 ANS EUR – CMS 2 ANS EUR)

- **Contrat n° MPH261310EUR001, indexé sur l'écart entre le CMS EUR 30 ans et le CMS EUR 1 an :**
 - capital restant dû de 8 233 989,89 euros.
 - maturité : 01/08/2029
 - formule de taux d'intérêt : taux fixe de 4,43 % si l'écart entre le CMS 30 ans et le CMS 1 an est supérieur ou égal à 0,00 % sinon 7,68 % - 5*(CMS 30 ANS EUR – CMS 1 ANS EUR)

I. MOTIVATIONS DE LA DÉCISION DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND À CONCLURE UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL EN VUE DE LA DÉSENSIBILISATION DE SON ENCOURS STRUCTURÉ.

La Ville de Clermont-Ferrand a assigné la SFIL, la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL) et Dexia Crédit Local dès 2012 aux fins de nullité des quatre contrats de prêt. La conclusion d'un protocole transactionnel avec les établissements précités a pour effet de mettre un terme à la procédure contentieuse.

Cette prise de décision résulte de la combinaison de deux éléments :

1. La mise en perspective des impacts financiers pour chaque issue envisagée jusqu'alors par la collectivité pour la désensibilisation de son encours, contentieuse et transactionnelle. En effet, l'état actuel de la jurisprudence ne permet pas d'anticiper une décision de justice faisant droit à sa demande ou concluant à un niveau d'indemnisation satisfaisant pour la collectivité.

2. La sollicitation de l'aide du fonds de soutien créé par l'article 92 de la loi finances initiale 2014 sous-tend la conclusion préalable d'un accord avec l'établissement bancaire dépositaire des quatre contrats litigieux.

L'abandon des quatre contentieux par la collectivité induit le réaménagement de tout ou partie de l'encours structuré. Ces opérations de refinancement conduisent donc à modifier le cadre voté au budget primitif afin de mettre à disposition les crédits nécessaires, mais également de prendre acte de la diminution des charges d'intérêt sur 2016, du fait de l'arrêt du règlement des échéances dégradées et de l'aide annualisée du fonds de soutien.

Après une mise en parallèle du coût généré par une sortie définitive de chacun des produits avec le risque les caractérisant, une analyse prospective a permis d'arrêter le périmètre de la désensibilisation. Les produits de pente sont donc maintenus dans l'encours : la soulte à régler a été jugée trop conséquente pour leur faible niveau de risque de dégradation. Ces deux contrats de prêt sont donc exclus du périmètre de la décision budgétaire modificative 1.

Il est à noter que le réaménagement effectif des contrats de parité sera postérieur à la conclusion du protocole transactionnel mais devra observer la date butoir du 20 mars 2016. Les contrats conclus par le Maire dans le cadre de sa délégation au titre de la gestion de la dette dans le périmètre spécifique des emprunts structurés, feront partie intégrante de la transaction après leur signature par l'ensemble des parties. Cela engendre deux conséquences :

- D'une part, les montants renseignés dans la décision budgétaire modificative sont des valeurs plafond indexées sur la transaction.

- D'autre part, ne figurent pas dans les états budgétaires joints au présent rapport les nouveaux emprunts à taux fixe souscrits en substitution aux contrats désensibilisés. Il sera fait état de ces derniers ainsi que de l'augmentation de l'encours induite par ce réaménagement lors de la prochaine décision budgétaire modificative.

Par ailleurs, le décret n°2015-1893 du 29 décembre 2015 modifiant la méthode de calcul des ratios financiers pour les collectivités territoriales et les établissements publics bénéficiaires du fonds offre la possibilité à la collectivité de défalquer le montant de la créance restant à percevoir du fonds de soutien de l'encours de dette souscrit pour le financement du solde de la pénalité de sortie. Cette nouvelle méthodologie sera appliquée à compter du vote de la prochaine décision budgétaire modificative.

II. LES DÉPENSES.

1. La section de fonctionnement.

La prise en charge de la soulte à régler à l'établissement bancaire pour la sortie définitive des contrats de parité est retracée en section de fonctionnement. Les imputations budgétaires impactées permettent d'identifier clairement la quote-part de la soulte autofinancée d'une part pour un montant de 3 000 000 euros, financée d'autre part par une majoration des intérêts financiers des emprunts à souscrire (pour un montant maximum de 9 969 000 euros) et enfin recapitalisée (pour un montant maximum de 22 370 000 euros).
Cependant, cette dépense ne pèse pas sur le seul budget de l'exercice 2016 car cette charge dès lors qu'elle est l'objet d'un autofinancement ou d'une recapitalisation peut être étalée.

De plus, en l'absence de tout accord finalisé entre la Ville de Clermont-Ferrand et la SFIL, étaient inscrits au budget primitif 2016 les crédits nécessaires au règlement des échéances dégradées anticipées pour le contrat indexé sur une parité euro – franc CHF. La substitution d'un taux fixe à un taux structuré permet de réduire les charges d'intérêt pour un montant minimum de 723 081,39 euros pour l'exercice 2016.

2. La section d'investissement.

Dans la section d'investissement est identifiée la sortie des deux contrats de parité de l'encours de la collectivité pour un capital restant dû s'élevant respectivement à 12 099 809, 23 euros pour l'emprunt indexé sur une parité de l'euro-franc CHF et 16 900 014,60 euros pour l'emprunt indexé sur une parité yen dollar.

La décision modificative permet également de constater l'augmentation annuelle du remboursement des annuités en capital du fait de la recapitalisation du solde de la pénalité pour un montant annuel de 1 370 117,50 euros pour l'exercice 2016.

III. LES RECETTES.

1. *La section de fonctionnement.*

a. Autofinancement d'une quote-part de l'indemnité de remboursement anticipé (IRA).

Afin de faire face au règlement des échéances dégradées réelles ou potentielles, la Ville de Clermont-Ferrand a provisionné au cours des exercices 2010 à 2014. Sur le solde de ce jour à hauteur de 3 796 000 euros, 3 000 000 d'euros seront affectés au règlement de l'IRA due au titre de l'emprunt indexé sur l'euro franc CHF. Le différentiel permettrait de faire face au règlement des échéances potentiellement dégradées des produits de pente puisque le fonds interviendrait en soutien du règlement de ces dernières pour la quotité supérieure au taux d'usure à la date de souscription des emprunts.

b. La recette du fonds de soutien.

Le fonds de soutien aux collectivités territoriales ayant contracté des produits structurés a été mis en place par la loi de finances pour 2014 et le décret n°2014-444 du 29 avril 2014 (modifié par le décret n° 2015-619 du 4 juin 2015).
La Ville avait déposé le 21 avril 2015, à titre conservatoire, une demande d'aide au fonds de soutien pour les quatre contrats de prêt structuré. Le 19 janvier 2016, le service de pilotage du dispositif de sortie des emprunts à risque a notifié à la collectivité la décision d'attribution d'aide en vue de la désensibilisation des quatre contrats constitutifs de l'encours structuré.

L'aide est propre à chaque emprunt et a été arrêtée dans la notification du 19 janvier dernier aux taux suivants :

- Contrat indexé sur une parité euro franc CHF : un taux de prise en charge de 57 % - pour un montant maximum de 16 337 280,44 euros.

- Contrat indexé sur une parité yen – dollar : un taux de prise en charge de 11,22 % - pour un montant maximum de 649 670,18 euros.

- Contrat de pente CMS EUR 30 ans – CMS EUR 2 ans : un taux de prise en charge de 10,75 % - pour un montant maximum de 169 019,19 euros.

- Contrat de pente CMS EUR 30 ans – CMS EUR 1 an : un taux de prise en charge de 13,64 % - pour un montant maximum de 534 512,10 euros.

Ce taux d'aide s'applique à l'IRA définitive à la date effective de sortie des contrats ainsi qu'aux échéances dégradées réglées par la collectivité à compter du dépôt de la demande d'aide.

Les contrats de pente seront inscrits dans le système dérogatoire prévu par le fonds de soutien (article 6 du décret n° 2014-444 du 29 avril 2014) via le mécanisme de la bonification des échéances dégradées. Le fonds interviendra donc en soutien du paiement des échéances dégradées, dans l'hypothèse d'une désactivation de la barrière, jusqu'au terme de chaque contrat de pente. Par conséquent, sont présentées exclusivement dans la présente décision budgétaire modificative les données chiffrées de l'aide versée au titre des contrats de parité.

L'aide à la désensibilisation des emprunts à risque est comptabilisée annuellement sur la durée résiduelle du contrat initialement souscrit, soit 1 139 127 euros en 2016.

2. En section d'investissement.

Pour mémoire, le solde de l'indemnité de remboursement anticipé nécessite la contractualisation d'un nouveau flux auprès de la SFIL afin d'assurer son financement. En effet, au regard des deux alternatives identifiées, recapitalisation partielle de la soulte et majoration des intérêts financiers, l'exécutif municipal a recherché un équilibre entre une augmentation mesurée de l'endettement et une maîtrise des frais financiers.

Récapitulatif financier des opérations de réaménagement

Contrat objet du refinancement	Contrat n°MPH275978EUR001		Contrat n°MPH276198EUR001	
	CRD	*Refinancement du solde de l'IRA*	*CRD*	*Refinancement du solde de l'IRA*
Montant maximum	12 099 809,23	19 500 000	16 900 014,60	2 870 000
Classement charte GISSLER	1A	1A	1A	1A
Caractéristique du taux	Fixe	Fixe	Fixe	Fixe
Taux	3,25 %	3,25 %	3,25 %	3,25 %
Profil d'amortissement	linéaire	Progressif (progression à 3,25 %)	linéaire	linéaire
Durée amortissement	19 ans et 9 mois	19 ans et 9 mois	12 ans et 7 mois	12 ans et 7 mois

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de voter ces inscriptions budgétaires.

VILLE DE
CLERMONT
FERRAND

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

EXERCICE 2016

63001132 COMMUNE DE CLERMONT-FERRAND * DECISION MODIFICATIVE N° 1 - 2016

VOLUME 1 - BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL

PRESENTATION GENERALE..... 1 - 10

SECTION DE FONCTIONNEMENT : PRESENTATION PAR NATURE..... 11 - 17

SECTION D'INVESTISSEMENT : PRESENTATION PAR NATURE..... 18 - 21

VENTILATION FONCTIONNELLE DU BUDGET PRINCIPAL..... 22 - 52

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES..... 53 - 55

ETATS ANNEXES

A4 - ETAT DES PROVISIONS..... 1 - 2

ARRETE ET SIGNATURES..... 1 - 3

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE CLERMONT-FERRAND (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21630113500010

POSTE COMPTABLE DE CLERMONT-FERRAND

M 14

Décision Modificative n°1 votée par nature

BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

SOMMAIRE

I - Informations générales (6)	VOLUME 1	
A - Informations statistiques, fiscales et financières		
B - Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	SANS OBJET	
IV - Annexes (7)	**Jointes**	**Sans objet**
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissement publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité uniqué érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L.2221-11 du CGCGT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autortisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Commune de CLERMONT-FERRAND	BUDGET 2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	145 520
Nombre de résidences secondaires (article R.2113-1 in fine)	2 196
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	Communauté d'Agglomération de Clermont-Communauté

Informations fiscales (N-2) (1)				
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant (population DGF : 147 716)		Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	
155 210 227	181 302 984	1 050,73	1 227,38	1 257,08

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 252	1 215
2	Produit des impositions directes / population	695	564
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 405	1 336
4	Dépenses d'équipement brut / population	254	366
5	Encours de dette / population	1114	1 188
6	DGF / population	170	273
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,21 %	55,10 %
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (2)	94,94 %	99,40 %
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)	18,09 %	27,40 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	79,28 %	88,90 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
(*) Dernier chiffre connu - DGF 2011
(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L.2313-2, R2313-1, R2313-2 et R.5211-15 du CGCT).
Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R5711-3 du CGCT.
(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.
Source : Minsitère de l'Intérieur - DGCL - Publication "Ratios financiers moyens des communes - budgets primitifs 2012 - valeur : communes de 100 000 habitants et plus hors Paris

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- ~~avec~~ ~~ou~~ sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2);
- ~~avec~~ ~~ou~~ sans vote formel sur chacun des chapitres. (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : néant

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (délibération n°..... du)~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ~~ou~~ ~~cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	39 478 126,00	39 478 126,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	39 478 126,00	39 478 126,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	84 739 766,00	84 739 766,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	84 739 766,00	84 739 766,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	124 217 892,00	124 217 892,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	36 219 920,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	111 487 370,00				
014	Atténuations de produits	115 000,00				
65	Autres charges de gestion courante	21 176 180,00				
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	216 080,00				
	Total des dépenses de gestion courante	169 214 550,00				
66	Charges financières	8 024 500,00		2 276 919,00	2 276 919,00	2 276 919,00
67	Charges exceptionnelles	2 335 270,00				
68	Dotations aux provisions semi-budg. (4)					
022	Dépenses imprévues	300 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	179 874 320,00	0,00	2 276 919,00	2 276 919,00	2 276 919,00
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*12 509 830,00*		*3 141 437,00*	*3 141 437,00*	*3 141 437,00*
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*8 078 700,00*		*24 090 770,00*	*24 090 770,00*	*24 090 770,00*
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)*			*9 969 000,00*	*9 969 000,00*	*9 969 000,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	*20 588 530,00*		*37 201 207,00*	*37 201 207,00*	*37 201 207,00*
	TOTAL	200 462 850,00	0,00	39 478 126,00	39 478 126,00	39 478 126,00

\+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 478 126,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	225 000,00				
70	Produits des services, du domaine et ventes...	15 604 830,00				
73	Impôts et taxes	146 770 730,00				
74	Dotations et participations	36 213 170,00				
75	Autres produits de gestion courante	1 364 970,00				
	Total des recettes de gestion courante	200 178 700,00				
76	Produits financiers	850,00		1 139 126,00	1 139 126,00	1 139 126,00
77	Produits exceptionnels	163 300,00				
78	Reprises sur provisions semi-budg. (4)			3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	200 342 850,00		4 139 126,00	4 139 126,00	4 139 126,00
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)*	*120 000,00*		*25 370 000,00*	*25 370 000,00*	*25 370 000,00*
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)*			*9 969 000,00*	*9 969 000,00*	*9 969 000,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	*120 000,00*		*35 339 000,00*	*35 339 000,00*	*35 339 000,00*
	TOTAL	200 462 850,00		39 478 126,00	39 478 126,00	39 478 126,00

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 478 126,00

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 862 207,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	5 029 400,00				
204	Subventions d'équipements versées	1 276 000,00				
21	Immobilisations corporelles	5 225 230,00				
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	25 419 890,00				
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	**36 950 520,00**				
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 280 000,00				
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	16 187 210,00		1 370 118,00	1 370 118,00	1 370 118,00
18	Compte de liaison : affectation... (7)					
26	Particip. créances rattachées	611 100,00				
27	Autres immobilisations financières	4 120 000,00				
020	Dépenses imprévues	300 000,00				
	Total des dépenses financières	**22 498 310,00**		**1 370 118,00**	**1 370 118,00**	**1 370 118,00**
45...1	**Total des opér. pour compte de tiers (8)**	**43 000,00**				
	Total des dépenses réelles d'investissement	**59 491 830,00**		**1 370 118,00**	**1 370 118,00**	**1 370 118,00**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)*	*120 000,00*		*25 370 000,00*	*25 370 000,00*	*25 370 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*5 200 000,00*		*57 999 648,00*	*57 999 648,00*	*57 999 648,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***5 320 000,00***		***83 369 648,00***	***83 369 648,00***	***83 369 648,00***
	TOTAL	**64 811 830,00**		**84 739 766,00**	**84 739 766,00**	**84 739 766,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	84 739 766,00

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES — A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 493 050,00				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	28 177 290,00		-492 089,00	-492 089,00	-492 089,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	**30 670 340,00**		**-492 089,00**	**-492 089,00**	**-492 089,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 800 000,00				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres subventions d'investissement non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 210,00				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (7)					
26	Particip. créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 530 750,00				
	Total des recettes financières	**8 332 960,00**				
45...2	**Total des opér. pour compte de tiers (8)**	**20 000,00**				
	Total des recettes réelles d'investissement	**39 023 300,00**		**-492 089,00**	**-492 089,00**	**-492 089,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement (4)*	*12 509 830,00*		*3 141 437,00*	*3 141 437,00*	*3 141 437,00*
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)*	*8 078 700,00*		*24 090 770,00*	*24 090 770,00*	*24 090 770,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*5 200 000,00*		*57 999 648,00*	*57 999 648,00*	*57 999 648,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	*25 788 530,00*		*85 231 855,00*	*85 231 855,00*	*85 231 855,00*
	TOTAL	64 811 830,00		84 739 766,00	84 739 766,00	84 739 766,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	84 739 766,00

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 862 207,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	2 276 919,00	32 339 000,00	34 615 919,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		1 720 770,00	1 720 770,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues			
023	*Virement à la section d'investissement*		*3 141 437,00*	*3 141 437,00*
	Dépenses de fonctionnement - Total	**2 276 919,00**	**37 201 207,00**	**39 478 126,00**
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			39 478 126,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimillées (sauf 1688 non budg.)	1 370 118,00	57 999 648,00	59 369 766,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisation d'immo.			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)		
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprise)*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)*			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*		*25 370 000,00*	*25 370 000,00*
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)*			
59	*Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)*			
3..	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	**1 370 118,00**	**83 369 648,00**	**84 739 766,00**
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			84 739 766,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire pemanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses			
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en régie*			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers	1 139 126,00		1 139 126,00
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions	3 000 000,00		3 000 000,00
79	*Transferts de charges*		*35 339 000,00*	*35 339 000,00*
	Recettes de fonctionnement - Total	**4 139 126,00**	**35 339 000,00**	**39 478 126,00**

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (+)	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (=)	**39 478 126,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	*Provisions pour risques et charges (4)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	-492 089,00	*80 369 648,00*	79 877 559,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(6)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	(7)		
23	Immobilisations en cours			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)*			
39	*Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)*			
45...2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*		*1 720 770,00*	*1 720 770,00*
49	*Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (4)*			
59	*Prov. pour dépréciation des comptes financiers (4)*			
3..	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*3 141 437,00*	*3 141 437,00*
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	**-492 089,00**	**85 231 855,00**	**84 739 766,00**

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (+)	0,00
AFFECTATION AU COMPTE 1068 (+)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (=)	**84 739 766,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire pemanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).
(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
011	**Charges à caractère général (5)**	**36 219 920,00**		
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	799 380,00		
60611	FOUR.NON STOCK.-EAU ET ASSAINISSEMENT	672 590,00		
60612	FOUR.NON STOCK.-ENERGIE - ELECTRICITE	4 450 000,00		
60613	FOUR.NON STOCK.-CHAUFFAGE URBAIN	450 000,00		
60621	FOUR.NON STOCK.-COMBUSTIBLES	300 000,00		
60622	FOUR.NON STOCK.-CARBURANTS	654 170,00		
60623	FOUR.NON STOCK.-ALIMENTATION	1 689 100,00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	2 820 950,00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN NON STOCK.	207 860,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT NON STOCK.	365 176,00		
60633	FOURNITURES DE VOIRIE NON STOCK.	88 000,00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL NON STOCK.	312 130,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES NON STOCK.	170 300,00		
6067	FOURNITURES SCOLAIRES NON STOCK.	23 000,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICESCONTRATS DE PR	1 113 300,00		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	269 130,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	693 663,00		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	190 000,00		
61521	ENTR.& REP.SUR TERRAINS	180 000,00		
615221	ENTR.& REP.SUR BATIMENTS PUBLICS	353 380,00		
615231	ENTR.& REP/VOIRIE	2 154 300,00		
61551	ENTR.& REP/MATERIEL ROULANT	86 500,00		
61558	ENTR.& REP/AUTRES BIENS MOBILIERS	627 664,00		
6156	MAINTENANCE	1 125 057,00		
6161	PRIMES D'ASSURANCE/MULTIRISQUES	555 300,00		
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE/CONSTRUCTION	250 000,00		
6168	PRIMES D'ASSURANCE/AUTRES RISQUES	423 850,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	384 300,00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	104 110,00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	385 300,00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	2 512 297,00		
6226	HONORAIRES	429 440,00		
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	7 200,00		
6228	REMUNERATIONS DIVERSES	7 500,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	286 610,00		
6232	FETES ET CEREMONIES	120 792,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	478 631,00		
6237	PUBLICATIONS	161 285,00		

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
6238	RELATIONS PUBLIQUES	1 781 194,00		
6241	TRANSPORTS DE BIENS	84 820,00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	598 520,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	68 000,00		
6256	MISSIONS	45 985,00		
6257	RECEPTIONS	127 240,00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	303 647,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	311 350,00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	34 400,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	171 968,00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	135 790,00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	809 960,00		
62872	REMB. FRAIS AUX BUDGETS ANNEXES	4 433 880,00		
62873	REMB. FRAIS AU C.C.A.S.	380 000,00		
62876	REMB. FRAIS AU GFP DE RATTACHEMENTREMB. FRAIS AU G	1 500,00		
62878	REMB. FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	64 800,00		
6288	DIVERS	440 001,00		
63512	TAXES FONCIERES	500 000,00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	16 500,00		
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8 100,00		
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**111 487 370,00**		
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	358 720,00		
6331	IMPOTS,TAXES-VERSEMENT DE TRANSPORT	1 129 520,00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	319 540,00		
6336	COTISATIONS AU C.N.F.P.T.	624 920,00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	52 170 760,00		
64112	NBI - SFT - IR	1 422 190,00		
64118	AUTRES INDEMNITES.	9 234 850,00		
64131	REMUNERATION PRINCIPALE	12 058 102,00		
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	410 090,00		
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	258 120,00		
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	12 200 760,00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	17 484 040,00		
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C	27 388,00		
6456	VERSEMENT AU F.N.C DU SUPPLEMENT FAMILIAL	118 500,00		
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	16 210,00		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	61 880,00		
64731	ALLOCATIONS VERSEES DIRECTEMENT	64 320,00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	189 820,00		

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
6488	AUTRES CHARGES	3 337 640,00		
014	**Atténuation de produits**	**115 000,00**		
739118	AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITEAUTRES REVERSEM	5 000,00		
73925	PRELEV. POUR REVERSEMENTS FISCALITE - FONDS PEREQ.	110 000,00		
65	**Autres charges de gestion courantes**	**21 176 180,00**		
651	REDEVANCES CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	125 060,00		
6521	DEFICIT DES B.A. A CARACTERE ADMINISTRATIF	146 690,00		
6531	INDEMNITES DES ELUS	705 970,00		
6532	FRAIS DE MISSION DES ELUS	16 000,00		
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	33 590,00		
6534	COTISATIONS DE S.S. - PART PATRONALE	160 420,00		
6535	FORMATION DES ELUS	20 000,00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEURCREANCES ADMISES	70 000,00		
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	350 030,00		
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	1 200 000,00		
657351	SUB V.FONCTIONNEMENT - GFP DE RATTACHEMENTSUB V.FO	50 000,00		
657358	SUB V.FONCTIONNEMENT - AUTRES GROUPEMENTSSUB V.FO	4 000,00		
657361	SUB V.FONCTIONNEMENT CAISSE DES ECOLES	363 300,00		
657362	SUB V.FONCTIONNEMENT CCAS	9 112 800,00		
65737	SUB V. FONCTIONNEMENT AUTRES ETS PUBLICS LOCAUX	40 000,00		
65738	SUB V. FONCTIONNEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS	117 400,00		
6574	SUB V. FONCT. AUX ASSOC. ET PERS. DROIT PRIVE	8 480 350,00		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	180 570,00		
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'élus**	**216 080,00**		
6561	GROUPES ELUS-FRAIS DE PERSONNEL	194 580,00		
6562	GROUPES ELUS-MATERIEL, EQUIPEMENT ET FOURNIT.	21 500,00		
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65+656)	**169 214 550,00**		
66	**Charges financières (b)**	**8 024 500,00**	**2 276 919,00**	**2 276 919,00**
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	7 400 000,00	-723 081,00	-723 081,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	20 000,00		
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS & DEPOTS CREDITEUR	80 000,00		
6618	INTERETS DES AUTRES DETTES	514 500,00		
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	10 000,00		
6681	INDEMNITE POUR REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT		3 000 000,00	3 000 000,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**2 335 270,00**		
6714	BOURSES ET PRIX	67 000,00		
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	130 000,00		
67441	SUB V. AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES	2 020 770,00		

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	117 500,00		
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	300 000,00		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES =(a)+(b)+(c)+(d)+(e)	179 874 320,00	2 276 919,00	2 276 919,00
023	*Virement à la section d'investissement*	*12 509 830,00*	*3 141 437,00*	*3 141 437,00*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)*	*8 078 700,00*	*24 090 770,00*	*24 090 770,00*
6681	INDEMNITE POUR REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT		22 370 000,00	22 370 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORT. DES IMMOS INCORP. & CORP.	8 078 700,00		
6862	DOT. AUX AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR		1 720 770,00	1 720 770,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D	*20 588 530,00*	*27 232 207,00*	*27 232 207,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)*		9 969 000,00	9 969 000,00
6682	INDEMNITE DE REAMENAGEMENT D'EMPRUNT		9 969 000,00	9 969 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	*20 588 530,00*	*37 201 207,00*	*37 201 207,00*
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	200 462 850,00	39 478 126,00	39 478 126,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+ 0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+ 0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 39 478 126,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF042 = RI 040
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES — A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
013	**Atténuation de charges**	**225 000,00**		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNE	196 000,00		
6459	REMB. SUR CHARGES DE S.S ET DE PREVOYANCE	29 000,00		
70	**Produits des services, du domaine et ventes...**	**15 604 830,00**		
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	210 000,00		
70312	REDEVANCES FUNERAIRES	300,00		
70321	DROITS STATIONNT ET LOCATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	3 981 000,00		
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMU	77 000,00		
70328	AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION	32 000,00		
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	289 000,00		
704	TRAVAUX	200 000,00		
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES CULTURELS	689 300,00		
70631	REDEVANCES ET DROITS A CARACTERE SPORTIF	64 500,00		
70632	REDEVANCES ET DROITS A CARACTERE DE LOISIRS	1 015 850,00		
7064	TAXES DE DESINFECTION (SERVICES D'HYGIENE)	20 000,00		
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES/SOCIAL	1 688 000,00		
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES ENSEIGNEMENT	2 380 000,00		
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	3 900,00		
7082	COMMISSIONS	3 500,00		
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	61 500,00		
70846	MISE A DISPOSIT. PERSONNEL - GFP DE RATTACHEMENTM	842 510,00		
70872	REMB. FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	2 883 280,00		
70876	REMB. FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHEMENTREMB. FRAIS	141 000,00		
70878	REMB. FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	734 150,00		
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	288 040,00		
73	**Impôts et taxes**	**146 770 730,00**		
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATIONTAXES FONCIERES ET	101 078 730,00		
7321	FISCALITE REVERSEE - ATTRIBUTION DE COMPENSATIONF	33 571 600,00		
7322	FISCALITE REVERSEE - DOTATION SOLIDARITE COMMUNA	2 405 080,00		
7323	FISCALITE REVERSEE - FNGIRFISCALITE REVERSEE - FNGIR	154 170,00		
7336	DROITS DE PLACE	833 050,00		
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	448 100,00		
7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D ELECTRICITE	2 400 000,00		
7362	TAXES DE SEJOUR	650 000,00		
7368	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURETAXE LOCA	1 930 000,00		
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	3 300 000,00		
74	**Dotations et participations**	**36 213 170,00**		
7411	DOTATION FORFAITAIRE	19 217 700,00		
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	5 491 900,00		

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES — A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
74127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	87 680,00		
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	28 000,00		
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	1 185 620,00		
74718	SUBV. AUTRES ETAT	813 780,00		
7473	SUBV. DEPARTEMENTS	109 020,00		
74751	SUBV. GFP DE RATTACHEMENTSUBV. GFP DE RATTACHEME	10 000,00		
7476	SUBV. C.C.A.S. ET CAISSES DES ECOLES	76 720,00		
7478	SUBV. AUTRES ORGANISMES	5 343 860,00		
7481	ATTRIBUTIONS / IMPOT SUR LES SPECTACLES	801 740,00		
7482	COMPENSATION PERTE TAXE ADDITIONNELLE MUTATION	12 000,00		
748313	DOTATION COMPENSAT. DE LA REFORME DE TPDOTATION	81 060,00		
748314	DOTATION UNIQUE COMPENSAT. SPECIFIQUES A LA TPDOT	259 000,00		
74834	ETAT - COMPENSATION DES EXONERATIONS DES T.F.	362 600,00		
74835	ETAT - COMPENSATION DES EXONERATIONS DE T.H.	2 271 230,00		
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	31 080,00		
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISESDOTATION POUR L	30 180,00		
75	**Autres produits de gestion courante**	**1 364 970,00**		
752	REVENUS DES IMMEUBLES	933 770,00		
7551	EXCEDENT BUDGETS ANNEXES CARACTERE ADMIN.	286 200,00		
757	REDEVANCES VERSEES PAR FERMIERS & CONCESSIONNAI	145 000,00		
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	**200 178 700,00**		
76	**Produits financiers (b)**	**850,00**	**1 139 126,00**	**1 139 126,00**
764	REVENUS DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	850,00		
76811	SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUES AVEC IRA CAPITALISEES		1 139 126,00	1 139 126,00
77	**Produits exceptionnels (c)**	**163 300,00**		
7713	LIBERALITES RECUES	10 000,00		
7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEU	100,00		
773	MANDATS ANNULES	2 200,00		
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	151 000,00		
78	**Reprises sur provisions semi-budgétaires (d) (5)**		**3 000 000,00**	**3 000 000,00**
7865	REPRISES PROV. RISQUES ET CHARGES FINANCIERS		3 000 000,00	3 000 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D	**200 342 850,00**	**4 139 126,00**	**4 139 126,00**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)*	*120 000,00*	*25 370 000,00*	*25 370 000,00*
777	QUOTE-PART DES SUBV. INV. TRANSF. CPTE DE RESULTAT	120 000,00		
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES		25 370 000,00	25 370 000,00
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (9)*		9 969 000,00	9 969 000,00
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES		9 969 000,00	9 969 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*120 000,00*	*35 339 000,00*	*35 339 000,00*

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES — A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	200 462 850,00	39 478 126,00	39 478 126,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			39 478 126,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF042 = DI 040
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES — B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 029 400,00	0,00	0,00
202	FRAIS DOCUMENTS URBANISME & NUMERISATION CADAST	225 000,00		
2031	FRAIS D'ETUDES	4 114 400,00		
2033	FRAIS D'INSERTION	80 000,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRESCONCESSIONS ET DRO	610 000,00		
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	1 276 000,00	0,00	0,00
2041622	SUBV.EQUIP.CCAS BATIMENTS ET INSTALLATIONSSUBV.EQU	380 000,00		
204181	SUBV.EQUIP.AUT.ORG.PUB. BIENS MOBILIERS MATERIEL ET	10 000,00		
204182	SUBV.EQUIP.AUT.ORG.PUB. BATIMENTS ET INSTALLATIONSS	370 000,00		
20421	SUBV.EQUIP.PERS.PRIV. BIENS MOBILIERS MATERIEL ETUDE	10 000,00		
20422	SUBV.EQUIP.PERS.PRIV. BATIMENTS ET INSTALLATIONSSUBV	506 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 225 230,00	0,00	0,00
2111	TERRAINS NUS	1 850 000,00		
2135	INSTALLATIONS GENERALES	40 750,00		
21571	MATERIEL ROULANT	400 000,00		
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	20 000,00		
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILL. TECHNIQUES	70 000,00		
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	70 810,00		
2162	FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	2 450,00		
2168	AUTRES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	35 000,00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	560 000,00		
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	488 567,00		
2184	MOBILIER	341 899,00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 345 754,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	25 419 890,00	0,00	0,00
2312	TERRAINS	945 742,81		
2313	CONSTRUCTIONS EN COURS	8 550 788,60		
2315	INSTALL., MATERIEL ET OUTILL. TECHNIQUES EN COURS	15 823 388,59		
2316	RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	99 970,00		
	Opérations d'équipement n° (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	36 950 520,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 280 000,00	0,00	0,00
10223	TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	30 000,00		
103	PLAN DE RELANCE FCTVA	1 250 000,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 187 210,00	1 370 118,00	1 370 118,00
1641	EMPRUNTS EN EUROSEMPRUNTS EN EUROS	11 684 000,00	1 370 118,00	1 370 118,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	300 000,00		
16449	OPERATIONS TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	4 200 000,00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 210,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	611 100,00	0,00	0,00
261	TITRES DE PARTICIPATION	143 000,00		

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES — B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION	468 100,00		
27	Autres immobilisations financières	4 120 000,00	0,00	0,00
27638	CREANCES / AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	4 120 000,00		
020	Dépenses imprévues	300 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	22 498 310,00	1 370 118,00	1 370 118,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n° (6)			
4541	TRAVAUX EFFECTUES POUR LE COMPTE DE TIERS - DEP.	43 000,00		
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	43 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		59 491 830,00	1 370 118,00	1 370 118,00
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)*	*120 000,00*	*25 370 000,00*	*25 370 000,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
13911	*SUBV. EQUIP. TRANSFEREES - ETATSUBV. EQUIP. TRANSFEREE*	*67 000,00*		
13912	*SUBV. EQUIP. TRANSFEREES - REGIONSUBV. EQUIP. TRANSFER*	*1 000,00*		
13913	*SUBV. EQUIP. TRANSFEREES - DEPARTEMENTSUBV. EQUIP. TRA*	*3 000,00*		
139151	*SUBV. EQUIP. TRANSFEREES - GFP DE RATTACHEMENTSUBV. E*	*4 000,00*		
13918	*SUBV. EQUIP. TRANSFEREES - AUTRES ORGANISMESSUBV. EQU*	*45 000,00*		
	Charges transférées (9)			
4817	*PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE*		*25 370 000,00*	*25 370 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*5 200 000,00*	*57 999 648,00*	*57 999 648,00*
1641	*EMPRUNTS EN EUROSEMPRUNTS EN EUROS*		*28 999 824,00*	*28 999 824,00*
166	*REFINANCEMENT DE DETTE*		*28 999 824,00*	*28 999 824,00*
2111	*TERRAINS NUS*	*600 000,00*		
2138	*AUTRES CONSTRUCTIONS*	*400 000,00*		
2313	*CONSTRUCTIONS EN COURS*	*4 200 000,00*		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	*5 320 000,00*	*83 369 648,00*	*83 369 648,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	64 811 830,00	84 739 766,00	84 739 766,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			84 739 766,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir Annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES — B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 493 050,00	0,00	0,00
1321	SUBV.EQ.NON TR.-ETAT	49 800,00		
1322	SUBV.EQ.NON TR.-REGIONS	22 500,00		
1328	AUT.SUBV.EQ.NON TRANSFERABLES	165 750,00		
1342	FDS AFF.EQUIP.N.TR.AMENDE POLICE	2 255 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	28 177 290,00	-492 089,00	-492 089,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	23 977 290,00	-492 089,00	-492 089,00
16449	OPERATIONS TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	4 200 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	30 670 340,00	-492 089,00	-492 089,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 800 000,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	6 000 000,00		
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT SOUS-DENSITETAX	800 000,00		
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 210,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 530 750,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	8 332 960,00	0,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers n° (5)			
4542	TRAVAUX EFFECTUES POUR LE COMPTE DE TIERS - REC.	20 000,00		
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	20 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	39 023 300,00	-492 089,00	-492 089,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*12 509 830,00*	*3 141 437,00*	*3 141 437,00*
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)*	*8 078 700,00*	*24 090 770,00*	*24 090 770,00*
1641	*EMPRUNTS EN EUROS*		*22 370 000,00*	*22 370 000,00*
2802	*AMORTISSEMENTS FRAIS DOC.URBANISME & NUMERISAT.AM*	*430 000,00*		
28031	*AMORTISSEMENTS FRAIS D'ETUDES*	*450 000,00*		
28033	*AMORTISSEMENTS FRAIS D'INSERTION*	*20 000,00*		
2804122	*AMORT. SUBV. EQ. REGION BATIMENTS ET INSTALLATIONSAMO*	*70 000,00*		
2804132	*AMORT. SUBV. EQ. DEPART. BATIMENTS ET INSTALLATIONSAM*	*30 000,00*		
28041412	*AMORT. SUBV. EQUIP. COMMUNES GFP BATIMENTS ET INSTAL*	*1 100,00*		
28041512	*AMORT. SUBV. EQUIP. GROUP. FP BATIMENTS ET INSTALLATIO*	*30 000,00*		
28041582	*AMORT. SUBV. EQUIP. AUT. GROUP. BATIMENTS ET INSTALLATI*	*40 000,00*		
28041622	*AMORT. SUBV. EQ. CCAS BATIMENTS ET INSTALLATIONSAMOR*	*650 000,00*		
2804172	*AMORT. SUBV. EQ. AUTRES EPL BATIMENTS ET INSTALLATIONS*	*300 000,00*		

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES — B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
2804182	AMORT. SUBV. EQ. AUT. ORG. PUB. BATIMENTS ET INSTALLATI	1 000 000,00		
280421	AMORT. SUBV. EQ. PERS. PRIV. BIENS MOB. MAT. ETUDESAMOR	35 000,00		
280422	AMORT. SUBV. EQ. PERS. PRIV. BATIMENTS ET INSTALLATIONS	360 000,00		
2804412	AMORT. SUBV. EQUIP. NATURE ORG. PUB. BATIMENTS ET INST	150 000,00		
2804422	AMORT. SUBV. EQ. NATURE PERS. PRIV. BATIMENTS ET INSTAL	600,00		
2805	AMORT.CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES	425 000,00		
28088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	115 000,00		
28132	AMORT. IMMEUBLES DE RAPPORT	2 000,00		
281571	AMORT. MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	530 000,00		
281578	AMORT. AUTRE MAT. ET OUTILLAGE DE VOIRIE	30 000,00		
28158	AMORT. AUTRES INSTALLATIONS TECHNIQUES	650 000,00		
28181	AMORT. INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS	350 000,00		
28182	AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	480 000,00		
28183	AMORT. MAT. DE BUREAU ET INFORMATIQUE	400 000,00		
28184	AMORT. MOBILIER	230 000,00		
28188	AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 300 000,00		
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE		1 720 770,00	1 720 770,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	20 588 530,00	27 232 207,00	27 232 207,00
041	Opérations patrimoniales (9)	5 200 000,00	57 999 648,00	57 999 648,00
1328	AUT.SUBV.EQ.NON TRANSFERABLES	200 000,00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS		28 999 824,00	28 999 824,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE		28 999 824,00	28 999 824,00
2031	FRAIS D'ETUDES	4 200 000,00		
27638	CREANCES / AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	800 000,00		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	25 788 530,00	85 231 855,00	85 231 855,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	64 811 830,00	84 739 766,00	84 739 766,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			84 739 766,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	24 743 428,00	6 492 267,24	173 792,00	2 213 834,00	3 835 000,00	1 798 336,56
- Equipements municipaux (2)		6 492 267,24	173 792,00	2 213 834,00	3 825 000,00	1 788 336,56
- Equipements non municipaux (c/204) (3)					10 000,00	10 000,00
- Opérations financières	23 725 428,00					
Dépenses d'ordre	84 489 648,00	4 200 000,00				
Total dépenses de l'exercice	109 233 076,00	10 692 267,24	173 792,00	2 213 834,00	3 835 000,00	1 798 336,56
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	109 233 076,00	10 692 267,24	173 792,00	2 213 834,00	3 835 000,00	1 798 336,56
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	142 827 796,00	4 230 750,00	1 800,00		30 500,00	
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement	142 827 796,00	4 230 750,00	1 800,00		30 500,00	
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	69 313 236,00	42 338 474,00	3 740 080,00	28 677 490,00	18 949 204,47	20 807 704,53
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	69 313 236,00	42 338 474,00	3 740 080,00	28 677 490,00	18 949 204,47	20 807 704,53
RECETTES						
Total recettes de l'exercice	215 742 566,00	4 201 880,00	20 000,00	4 263 000,00	1 614 180,00	1 870 950,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	215 742 566,00	4 201 880,00	20 000,00	4 263 000,00	1 614 180,00	1 870 950,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité

unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000

habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à

la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
380 000,00	451 980,00		20 610 310,20	163 000,00	60 861 948,00
	451 980,00		19 734 310,20	163 000,00	34 842 520,00
380 000,00			876 000,00		1 276 000,00
					23 725 428,00
					88 689 648,00
380 000,00	451 980,00		20 610 310,20	163 000,00	149 551 596,00
380 000,00	451 980,00		20 610 310,20	163 000,00	149 551 596,00
RECETTES					
			2 460 750,00		149 551 596,00
			2 460 750,00		149 551 596,00
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
9 240 040,00	10 468 170,00	2 700,00	34 296 427,00	2 107 450,00	239 940 976,00
9 240 040,00	10 468 170,00	2 700,00	34 296 427,00	2 107 450,00	239 940 976,00
RECETTES					
10 900,00	5 351 600,00		6 411 950,00	453 950,00	239 940 976,00
10 900,00	5 351 600,00		6 411 950,00	453 950,00	239 940 976,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
(2) Ou biens de la structure intercommunale.
(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses investissement		109 233 076,00	10 692 267,24	173 792,00	2 213 834,00	3 835 000,00	1 798 336,56
Total dépenses réelles investissement		24 743 428,00	6 492 267,24	173 792,00	2 213 834,00	3 835 000,00	1 798 336,56
020	DEPENSES IMPREVUES	300 000,00					
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	1 280 000,00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 557 328,00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 315 000,00		90 000,00	1 798 000,00	686 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					10 000,00	10 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000 000,00	1 465 461,00	93 792,00	231 834,00	407 030,00	153 480,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		3 686 806,24	80 000,00	1 892 000,00	1 619 970,00	948 856,56
26	PART./CREANC.RATTACH.PARTICIP	468 100,00					
27	AUTRES IMMOBILISAT.FINANCIERES	4 120 000,00					
4541.01	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS	18 000,00	25 000,00				
Total dépenses d'ordre investissement		84 489 648,00	4 200 000,00				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 490 000,00					
041	Opérations patrimoniales	58 999 648,00	4 200 000,00				
RECETTES							
Total recettes investissement		142 827 796,00	4 230 750,00	1 800,00		30 500,00	
Total recettes réelles investissement		36 007 411,00	30 750,00	1 800,00		30 500,00	
024	PRODUITS DE CESSIONS	1 500 000,00	30 750,00				
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	6 800 000,00					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			1 800,00		30 500,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	27 687 411,00					
78	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS	20 000,00					
Total recettes d'ordre investissement		106 820 385,00	4 200 000,00				
021	Virement de la section de fonctionnement	15 651 267,00					
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 169 470,00					
041	Opérations patrimoniales	58 999 648,00	4 200 000,00				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
	FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES						
Total dépenses fonctionnement		69 313 236,00	42 337 474,00	3 740 080,00	28 677 490,00	18 949 204,47	20 807 704,53
Total dépenses réelles fonctionnement		11 523 499,00	42 337 474,00	3 740 080,00	28 677 490,00	18 949 204,47	20 807 704,53
011	CHARGES GENERALES		12 644 744,00	582 280,00	3 543 000,00	2 646 489,00	3 979 840,00
012	CHARGES DE PERSONNEL		28 091 000,00	3 117 800,00	23 222 390,00	11 440 745,47	14 749 614,53
014	ATTENUATION DE PRODUITS	110 000,00	5 000,00				
022	DEPENSES IMPREVUES	300 000,00					
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	350 000,00	1 597 130,00	40 000,00	1 856 200,00	3 831 600,00	2 071 750,00
656	FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	216 080,00					
66	CHARGES FINANCIERES	10 301 419,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	246 000,00	600,00		55 900,00	1 030 370,00	6 500,00
Total dépenses d'ordre fonctionnement		57 789 737,00					
023	Virement à la section d'investissement	15 651 267,00					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 169 470,00					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	9 969 000,00					

	RECETTES						
Total recettes fonctionnement		215 742 566,00	4 201 880,00	20 000,00	4 263 000,00	1 614 180,00	1 870 950,00
Total recettes réelles fonctionnement		180 283 566,00	4 201 880,00	20 000,00	4 263 000,00	1 614 180,00	1 870 950,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		216 000,00		9 000,00		
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE		3 409 800,00	20 000,00	2 411 000,00	1 255 730,00	1 090 750,00
73	IMPOTS ET TAXES	146 189 580,00					
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.	29 800 710,00	59 080,00		1 743 000,00	264 700,00	553 580,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE		517 000,00		100 000,00	83 750,00	226 620,00
76	PRODUITS FINANCIERS	1 139 976,00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	153 300,00				10 000,00	
78	REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	3 000 000,00					
Total recettes d'ordre fonctionnement		35 459 000,00					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 490 000,00					

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	9 969 000,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	INVESTISSEMENT						
	DEPENSES						
	Total dépenses investissement	380 000,00	451 980,00		20 610 310,20	163 000,00	149 551 596,00
	Depenses réelles investissement	380 000,00	451 980,00		20 610 310,20	163 000,00	60 861 948,00
020	DEPENSES IMPREVUES						300 000,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS						1 280 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						17 557 328,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		25 000,00		1 095 400,00	20 000,00	5 029 400,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	380 000,00			876 000,00		1 276 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		42 480,00		1 831 153,00		5 225 230,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		384 500,00		16 807 757,20		25 419 890,00
26	PART./CREANC.RATTACH.PARTICIP					143 000,00	611 100,00
27	AUTRES IMMOBILISAT.FINANCIERES						4 120 000,00
4541.01	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS						43 000,00
	Depenses d'ordre investissement						88 689 648,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections						25 490 000,00
041	Opérations patrimoniales						63 199 648,00
	RECETTES						
	Total recettes investissement				2 460 750,00		149 551 596,00
	Recettes réelles investissement				2 460 750,00		38 531 211,00
024	PRODUITS DE CESSIONS						1 530 750,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS						6 800 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				2 460 750,00		2 493 050,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						27 687 411,00
78	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS						20 000,00
	Recettes d'ordre investissement						111 020 385,00
021	Virement de la section de fonctionnement						15 651 267,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections						32 169 470,00
041	Opérations patrimoniales						63 199 648,00
	FONCTIONNEMENT						

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Article	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES						
	Total dépenses fonctionnement	9 240 040,00	10 468 170,00	2 700,00	34 296 427,00	2 107 450,00	239 940 976,00
	Dépenses réelles fonctionnement	9 240 040,00	10 468 170,00	2 700,00	34 296 427,00	2 107 450,00	182 151 239,00
011	CHARGES GENERALES	34 280,00	682 750,00	2 700,00	11 893 187,00	210 650,00	36 219 920,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	19 310,00	9 420 190,00		21 389 110,00	37 210,00	111 437 370,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS						115 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES						300 000,00
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	9 186 450,00	365 230,00		1 010 130,00	867 690,00	21 176 180,00
656	FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS						216 080,00
66	CHARGES FINANCIERES						10 301 419,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				4 000,00	991 900,00	2 335 270,00
	Dépenses d'ordre fonctionnement						57 789 737,00
023	Virement à la section d'investissement						15 651 267,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections						32 169 470,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.						9 969 000,00
	RECETTES						
	Total recettes fonctionnement	10 900,00	5 351 600,00		6 411 950,00	453 950,00	239 940 976,00
	Recettes réelles fonctionnement	10 900,00	5 351 600,00		6 411 950,00	453 950,00	204 481 976,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						225 000,00
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE		1 688 000,00		5 652 500,00	77 050,00	15 604 830,00
73	IMPOTS ET TAXES				448 150,00	133 000,00	146 770 730,00
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.	4 500,00	3 663 600,00		124 000,00		36 213 170,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE	6 400,00			187 300,00	243 900,00	1 364 970,00
76	PRODUITS FINANCIERS						1 139 976,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						163 300,00
78	REPRISES PROV.SEMI BUDG.						3 000 000,00
	Recettes d'ordre fonctionnement						35 459 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections						25 490 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.						9 969 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTR.LOCALES

Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 COOP.DECENTRALISEE, ACTIONS EUR. ET INTERNATIONALES	Total
DEPENSES (2)		69 313 236,00	41 929 994,00		408 480,00	111 651 710,00
Dépenses de l'exercice		69 313 236,00	41 929 994,00		408 480,00	111 651 710,00
011	CHARGES GENERALES		12 586 544,00		58 200,00	12 644 744,00
012	CHARGES DE PERSONNEL		27 776 720,00		314 280,00	28 091 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	110 000,00	5 000,00			115 000,00
022	Dépenses imprévues	300 000,00				300 000,00
023	Virement à la section d'investissement	15 651 267,00				15 651 267,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 169 470,00				32 169 470,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	9 969 000,00				9 969 000,00
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	350 000,00	1 561 130,00		36 000,00	1 947 130,00
656	FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	216 080,00				216 080,00
66	CHARGES FINANCIERES	10 301 419,00				10 301 419,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	246 000,00	600,00			246 600,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		215 742 566,00	4 201 880,00			219 944 446,00
Recettes de l'exercice		215 742 566,00	4 201 880,00			219 944 446,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		216 000,00			216 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 490 000,00				25 490 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	9 969 000,00				9 969 000,00
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE		3 409 800,00			3 409 800,00
73	IMPOTS ET TAXES	146 189 580,00				146 189 580,00
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.	29 800 710,00	59 080,00			29 859 790,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE		517 000,00			517 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	1 139 976,00				1 139 976,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	153 300,00				153 300,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	3 000 000,00				3 000 000,00
Restes à réaliser - reports						
SOLDE (2)		146 429 330,00	-37 728 114,00		-408 480,00	108 292 736,00

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTR.LOCALES

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 ADMINISTRATION GENERALE COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATION PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 VIE ASSOCIATIVE	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	041 SUBVENTION GLOBALE COOP. DECENTR. & ACT. INTERNAT.	043 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
DEPENSES (2)		33 501 751,00	935 980,00	2 036 530,00	3 482 428,00	941 390,00	955 915,00	76 000,00	398 480,00	10 000,00
Dépenses de l'exercice		33 501 751,00	935 980,00	2 036 530,00	3 482 428,00	941 390,00	955 915,00	76 000,00	398 480,00	10 000,00
011	CHARGES GENERALES	9 141 651,00		16 960,00	2 571 178,00	517 620,00	263 135,00	76 000,00	48 200,00	10 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	23 951 900,00		2 019 570,00	902 580,00	420 270,00	482 400,00		314 280,00	
014	ATTENUATION DE PRODUITS	5 000,00								
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	403 200,00	935 980,00		8 070,00	3 500,00	210 380,00		36 000,00	
656	FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS									
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				600,00					
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)		3 672 190,00		31 080,00	198 310,00	35 000,00	53 000,00	212 300,00		
Recettes de l'exercice		3 672 190,00		31 080,00	198 310,00	35 000,00	53 000,00	212 300,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	216 000,00								
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE	2 941 190,00			180 310,00	35 000,00	41 000,00	212 300,00		
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.	10 000,00		31 080,00	18 000,00					
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE	505 000,00					12 000,00			
76	PRODUITS FINANCIERS									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDE (2)		-29 829 561,00	-935 980,00	-2 005 450,00	-3 284 118,00	-906 390,00	-902 915,00	136 300,00	-398 480,00	-10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

Art. (1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		2 962 700,00	777 380,00	3 740 080,00
Dépenses de l'exercice		2 962 700,00	777 380,00	3 740 080,00
011	CHARGES GENERALES	240 010,00	342 270,00	582 280,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 722 690,00	395 110,00	3 117 800,00
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE		40 000,00	40 000,00
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)			20 000,00	20 000,00
Recettes de l'exercice			20 000,00	20 000,00
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE		20 000,00	20 000,00
Restes à réaliser - reports				
SOLDE (2)		-2 962 700,00	-757 380,00	-3 720 080,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure				
		110 SECURITE/SCES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIE SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)		16 000,00		2 946 700,00		
Dépenses de l'exercice		16 000,00		2 946 700,00		
011	CHARGES GENERALES	16 000,00		224 010,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL			2 722 690,00		
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE					
Restes à réaliser - reports						
SOLDE (2)		-16 000,00		-2 946 700,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

Art. (1)	Libellé	20 ENSEIGNEMENTS/CES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT SECOND DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 AUT.SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)		3 209 590,00	12 910 520,00		371 200,00		12 186 180,00	28 677 490,00
Dépenses de l'exercice		3 209 590,00	12 910 520,00		371 200,00		12 186 180,00	28 677 490,00
011	CHARGES GENERALES	13 340,00	1 495 920,00		89 400,00		1 944 340,00	3 543 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 971 250,00	11 412 600,00				9 838 540,00	23 222 390,00
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	1 225 000,00	2 000,00		225 900,00		403 300,00	1 856 200,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				55 900,00			55 900,00
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)			168 000,00				4 095 000,00	4 263 000,00
Recettes de l'exercice			168 000,00				4 095 000,00	4 263 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		9 000,00					9 000,00
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE		31 000,00				2 380 000,00	2 411 000,00
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.		28 000,00				1 715 000,00	1 743 000,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE		100 000,00					100 000,00
Restes à réaliser - reports								
SOLDE (2)		-3 209 590,00	-12 742 520,00		-371 200,00		-8 091 180,00	-24 414 490,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 21 Enseignement primaire			Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				
		211 ECOLES MATER - NELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERG.& RESTAUR.SCO - LAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE & AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)				12 910 520,00	10 356 810,00		910 080,00	504 590,00	414 700,00
Dépenses de l'exercice				12 910 520,00	10 356 810,00		910 080,00	504 590,00	414 700,00
011	CHARGES GENERALES			1 495 920,00	1 913 220,00		3 610,00	16 110,00	11 400,00
012	CHARGES DE PERSONNEL			11 412 600,00	8 443 590,00		906 470,00	488 480,00	
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE			2 000,00					403 300,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
78			28 000,00	140 000,00	2 315 000,00			50 000,00	1 730 000,00
Recettes de l'exercice			28 000,00	140 000,00	2 315 000,00			50 000,00	1 730 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			9 000,00					
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE			31 000,00	2 300 000,00				80 000,00
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.		28 000,00		15 000,00			50 000,00	1 650 000,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE			100 000,00					
Restes à réaliser - reports									
SOLDE (2)			28 000,00	-12 770 520,00	-8 041 810,00		-910 080,00	-454 590,00	1 315 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - CULTURE

Art. (1)	Libellé	30 CULTURE / SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION & DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)		1 502 910,00	12 549 190,00	3 250 547,00	1 646 557,47	18 949 204,47
Dépenses de l'exercice		1 502 910,00	12 549 190,00	3 250 547,00	1 646 557,47	18 949 204,47
011	CHARGES GENERALES	23 470,00	1 070 740,00	879 577,00	672 702,00	2 646 489,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 479 440,00	7 310 640,00	2 358 970,00	291 695,47	11 440 745,47
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE		3 137 440,00	12 000,00	682 160,00	3 831 600,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 030 370,00			1 030 370,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)			1 345 450,00	183 730,00	85 000,00	1 614 180,00
Recettes de l'exercice			1 345 450,00	183 730,00	85 000,00	1 614 180,00
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE		1 107 500,00	107 730,00	40 500,00	1 255 730,00
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.		168 800,00	66 000,00	29 900,00	264 700,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE		69 150,00		14 600,00	83 750,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			10 000,00		10 000,00
Restes à réaliser - reports						
SOLDE (2)		-1 502 910,00	-11 203 740,00	-3 066 817,00	-1 561 557,47	-17 335 024,47

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 31 Expression artistique				Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			
		311 EXPRESS.MUSICALE LYRIQUE CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES & AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES & MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTR.PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		7 305 500,00	48 000,00	4 713 490,00	482 200,00		2 943 737,00		306 810,00
Dépenses de l'exercice		7 305 500,00	48 000,00	4 713 490,00	482 200,00		2 943 737,00		306 810,00
011	CHARGES GENERALES	181 150,00		849 790,00	39 800,00		774 477,00		105 100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 873 980,00		2 436 660,00			2 157 260,00		201 710,00
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	1 220 000,00	48 000,00	1 427 040,00	442 400,00		12 000,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 030 370,00							
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		755 800,00		589 650,00			183 730,00		
Recettes de l'exercice		755 800,00		589 650,00			183 730,00		
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE	587 000,00		520 500,00			107 730,00		
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.	168 800,00					66 000,00		
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE			69 150,00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						10 000,00		
Restes à réaliser - reports									
SOLDE (2)		- 6 549 700,00	-48 000,00	-4 123 840,00	-482 200,00		-2 760 007,00		-306 810,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

Art. (1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS / SPORT ET JEUNESSE	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		3 962 210,00	5 985 480,00	10 860 014,53	20 807 704,53
Dépenses de l'exercice		3 962 210,00	5 985 480,00	10 860 014,0053	20 807 704,53
011	CHARGES GENERALES	37 020,00	1 763 090,00	2 179 730,00	3 979 840,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 147 690,00	4 221 280,00	8 380 644,53	14 749 614,53
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	1 777 500,00	1 110,00	293 140,00	2 071 750,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 500,00	6 500,00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			298 000,00	1 572 950,00	1 870 950,00
Recettes de l'exercice			298 000,00	1 572 950,00	1 870 950,00
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE		72 700,00	1 018 050,00	1 090 750,00
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.			553 880,00	553 580,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE		225 300,00	1 320,00	226 620,00
Restes à réaliser - reports					
SOLDE (2)		-3 962 210,00	-5 687 480,00	-9 287 064,53	-18 936 754,53

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 41 Sports					Sous-fonction 42 Jeunesse		
		411 SALLES DE SPORT / GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUT.EQUIP.S PORT & LOISIRS	415 MANIFESTAT IONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
DEPENSES (2)		2 131 120,00	2 045 330,00		1 797 930,00	11 100,00	353 250,00	10 273 374,53	233 390,00
Dépenses de l'exercice		2 131 120,00	2 045 330,00		1 797 930,00	11 100,00	353 250,00	10 273 374,53	233 390,00
011	CHARGES GENERALES	587 030,00	494 420,00		670 540,00	11 100,00	75 450,00	2 975 510,00	128 770,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 544 090,00	1 550 910,00		1 126 280,00		277 800,00	7 998 224,53	104 620,00
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE				1 110,00			293 140,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							6 500,00	
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		153 000,00	39 000,00		106 000,00			1 572 950,00	
Recettes de l'exercice		153 000,00	39 000,00		106 000,00			1 572 950,00	
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE	8 200,00	16 500,00		48 000,00			1 018 050,00	
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.							553 580,00	
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE	144 800,00	22 500,00		58 000,00			1 320,00	
Restes à réaliser - reports									
SOLDE (2)		-1 978 120,00	-2 006 330,00		-1 691 930,00	-11 100,00	-353 250,00	-8 700 424,53	-233 390,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - INTERV.SOCIALES & SANTE

Art. (1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)		42 130,00	9 197 910,00	9 240 040,00
Dépenses de l'exercice		42 130,00	9 197 910,00	9 240 040,00
011	CHARGES GENERALES	4 280,00	30 000,00	34 280,00
012	CHARGES DE PERSONNEL		19 310,00	19 310,00
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	37 850,00	9 148 600,00	9 186 450,00
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)			10 900,00	10 900,00
Recettes de l'exercice			10 900,00	10 900,00
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.		4 500,00	4 500,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE		6 400,00	6 400,00
Restes à réaliser - reports				
SOLDE (2)		-42 130,00	-9 187 010,00	-9 229 140,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 51 Santé			Sous-fonction 52 Interventions sociales				
		510 SANTE / SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES & AUT.ETABL.	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS / INTERVENTIONS SOCIALES	521 SCES CARACT. SOCIAL PR HANDICAP.& INADAP.	522 ACTIONS EN FAVEUR ENFANCE & ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAV. PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES A CARACTERE SOCIAL
DEPENSES (2)		4 280,00		37 850,00	9 092 110,00			52 660,00	53 140,00
Dépenses de l'exercice		4 280,00		37 850,00	9 092 110,00			52 660,00	53 140,00
011	CHARGES GENERALES	4 280,00						15 000,00	15 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL				19 310,00				
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE			37 850,00	9 072 800,00			37 660,00	38 140,00
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									10 900,00
Recettes de l'exercice									10 900,00
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.								4 500,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE								6 400,00
Restes à réaliser - reports									
SOLDE (2)		-4 280,00		-37 850,00	-9 092 110,00			-52 660,00	-42 240,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

Art. (1)	Libellé	60 FAMILLE / SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)					161 770,00	10 306 400,00	10 468 170,00
Dépenses de l'exercice					161 770,00	10 306 400,00	10 468 170,00
011	CHARGES GENERALES				14 730,00	668 020,00	682 750,00
012	CHARGES DE PERSONNEL				146 810,00	9 273 380,00	9 420 190,00
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE				230,00	365 000,00	365 230,00
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)					72 600,00	5 279 000,00	5 351 600,00
Recettes de l'exercice					72 600,00	5 279 000,00	5 351 600,00
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE					1 688 000,00	1 688 000,00
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.				72 600,00	3 591 000,00	3 663 600,00
Restes à réaliser - reports							
SOLDE (2)					-89 170,00	-5 027 400,00	-5 116 570,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

Art. (1)	Libellé	70 LOGEMENT / SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE ACCESSION PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)			2 700,00			2 700,00
Dépenses de l'exercice			2 700,00			2 700,00
011	CHARGES GENERALES		2 700,00			2 700,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser - reports						
SOLDE (2)			-2 700,00			-2 700,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT & SCES URBAINS/ENVIRONNEMENT

Art. (1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		21 633 962,00	12 043 430,00	619 035,00	34 296 427,00
Dépenses de l'exercice		21 633 962,00	12 043 430,00	619 035,00	34 296 427,00
011	CHARGES GENERALES	7 458 902,00	4 311 470,00	122 815,00	11 893 187,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	14 079 930,00	6 972 960,00	336 220,00	21 389 110,00
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	95 130,00	755 000,00	160 000,00	1 010 130,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 000,00		4 000,00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)		1 267 000,00	5 123 450,00	21 500,00	6 411 950,00
Recettes de l'exercice		1 267 000,00	5 123 450,00	21 500,00	6 411 950,00
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE	1 255 000,00	4 376 000,00	21 500,00	5 652 500,00
73	IMPOTS ET TAXES		448 150,00		448 150,00
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.		124 000,00		124 000,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE	12 000,00	175 300,00		187 300,00
Restes à réaliser - reports					
SOLDE (2)		-20 366 962,00	-6 919 980,00	-597 535,00	-27 884 477,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 81 Services urbains						
		810 SCES URBAINS / SCES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 ORDURES MENAGERES / COLLECTE & TRAITEMENT	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX & SERVICES
DEPENSES (2)		12 144 257,00	4 433 880,00		2 404 790,00	2 515 940,00	54 000,00	81 095,00
Dépenses de l'exercice		12 144 257,00	4 433 880,00		2 404 790,00	2 515 940,00	54 000,00	81 095,00
011	CHARGES GENERALES	38 847,00	4 433 880,00		803 110,00	2 101 970,00		81 095,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	12 064 310,00			1 601 680,00	413 940,00		
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	41 100,00				30,00	54 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)		750 000,00				20 000,00		497 000,00
Recettes de l'exercice		750 000,00				20 000,00		497 000,00
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE	750 000,00				20 000,00		485 000,00
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.							
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE							12 000,00
Restes à réaliser - reports								
SOLDE (2)		-11 394 257,00	-4 433 880,00		-2 404 790,00	-2 495 940,00	-54 000,00	415 905,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT & SCES URBAINS/ENVIRONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 82 Am&nagement urbain					Sous-fonction 83 Environnement			
		820 AMEN. URBAIN / SCES COMMUNS	821 EQUIPE MENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNA LE & ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERA - TIONS D'AMENA - GEMENT URBAIN	830 ENVIRON - NEMENT / SERVICES COMMUNS	831 AMENAGE MENT DES EAUX	832 LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION MILIEU NATUREL
DEPENSES (2)		3 277 070,00	2 103 940,00	2 962 430,00	2 864 100,00	835 890,00	406 670,00		8 835,00	203 530,00
Dépenses de l'exercice		3 277 070,00	2 103 940,00	2 962 430,00	2 864 100,00	835 890,00	406 670,00		8 835,00	203 530,00
011	CHARGES GENERALES	523 140,00	953 160,00	1 852 760,00	901 520,00	80 890,00	36 450,00		8 835,00	77 530,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 753 930,00	1 150 780,00	1 109 670,00	1 958 580,00		336 220,00			
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE					755 000,00	34 000,00			126 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				4 000,00					
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)		94 000,00	130 000,00	4 787 450,00		112 000,00	21 500,00			
Recettes de l'exercice		94 000,00	130 000,00	4 787 450,00		112 000,00	21 500,00			
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE		46 000,00	4 248 000,00		82 000,00	21 500,00			
73	IMPOTS ET TAXES			448 150,00						
74	DOTATIONS SUBVENT.PARTIC.	94 000,00				30 000,00				
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE		84 000,00	91 300,00						
Restes à réaliser - reports										
SOLDE (2)		- 3 183 070,00	-1 973 940,00	1 825 020,00	-2 864 100,00	-723 890,00	-385 170,00		-8 835,00	-203 530,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

Art. (1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	93 ENERGIE / INDUSTRIE / BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	94 COMMERCE & SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)		169 820,00	1 105 640,00			204 500,00	627 490,00		2 107 450,00
Dépenses de l'exercice		169 820,00	1 105 640,00			204 500,00	627 490,00		2 107 450,00
011	CHARGES GENERALES	104 820,00	32 050,00			54 500,00	19 280,00		210 650,00
012	CHARGES DE PERSONNEL						37 210,00		37 210,00
65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	65 000,00	81 690,00			150 000,00	571 000,00		867 690,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		991 900,00						991 900,00
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		174 900,00	133 000,00		8 000,00	138 050,00			453 950,00
Recettes de l'exercice		174 900,00	133 000,00		8 000,00	138 050,00			453 950,00
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE					77 050,00			77 050,00
73	IMPOTS ET TAXES		133 000,00						133 000,00
75	AUT.PROD.GESTION COURANTE	174 900,00			8 000,00	61 000,00			243 900,00
Restes à réaliser - reports									
SOLDE (2)		5 080,00	-972 640,00		8 000,00	-66 450,00	-627 490,00		-1 653 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTR.LOCALES

Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 COOP. DECENTRALISEE, ACTIONS EUR. ET INTERNATIONA - LES	Total
DEPENSES (2)		109 233 076,00	10 692 267,24			119 925 343,24
Dépenses de l'exercice		109 233 076,00	10 692 267,24			119 925 343,24
020	DEPENSES IMPREVUES	300 000,00				300 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 490 000,00				25 490 000,00
041	Opérations patrimoniales	58 999 648,00	4 200 000,00			63 199 648,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	1 280 000,00				1 280 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 557 328,00				17 557 328,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 315 000,00			1 315 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000 000,00	1 465 461,00			2 465 461,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		3 686 806,24			3 686 806,24
26	PART/CREANC.RATTACH.PARTICIP	468 100,00				468 100,00
27	AUTRES IMMOBILISAT.FINANCIERES	4 120 000,00				4 120 000,00
Opérations pour compte de tiers		18 000,00	25 000,00			43 000,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		142 827 796,00	4 230 750,00			147 058 546,00
Recettes de l'exercice		142 827 796,00	4 230 750,00			147 058 546,00
021	Virement de la section de fonctionnement	15 651 267,00				15 651 267,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000,00	30 750,00			1 530 750,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 169 470,00				32 169 470,00
041	Opérations patrimoniales	58 999 648,00	4 200 000,00			63 199 648,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	6 800 000,00				6 800 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	27 687 411,00				27 687 411,00
Opérations pour compte de tiers		20 000,00				20 000,00
Restes à réaliser - reports						
SOLDE (2)		33 594 720,00	-6 461 517,24			27 133 202,76

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTR.LOCALES

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale							Sous-fonction 04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales	
		020 ADMINISTRA - TION GENERALE COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRA TION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMA - TION COMMUNICA TION PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIE S	025 VIE ASSOCIATIVE	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	041 SUBVENTION GLOBALE COOP. DECENTR. & ACT. INTERNAT.	048 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
DEPENSES (2)		10 398 467,24			5 000,00	15 000,00	100 000,00	173 800,00		
Dépenses de l'exercice		10 398 467,24			5 000,00	15 000,00	100 000,00	173 800,00		
020	DEPENSES IMPREVUES									
041	Opérations patrimoniales	4 200 000,00								
10	DOTATIONS FONDS DIVERS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 315 000,00								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 445 461,00			5 000,00	15 000,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 413 006,24					100 000,00	173 800,00		
26	PART./CREANC.RATTACH.PARTICIP									
27	AUTRES IMMOBILISAT.FINANCIERES									
Opérations pour compte de tiers		25 000,00								
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)		4 230 000,00			750,00					
Recettes de l'exercice		4 230 000,00			750,00					
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00			750,00					
041	Opérations patrimoniales	4 200 000,00								
10	DOTATIONS FONDS DIVERS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
Restes à réaliser - reports										
SOLDE (2)		-6 168 467,24			-4 250,00	-15 000,00	-100 000,00	-173 800,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

Art. (1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		102 292,00	71 500,00	173 792,00
Dépenses de l'exercice		102 292,00	71 500,00	173 792,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	92 292,00	1 500,00	93 792,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 000,00	70 000,00	80 000,00
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		1 800,00		1 800,00
Recettes de l'exercice		1 800,00		1 800,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 800,00		1 800,00
Restes à réaliser - reports				
SOLDE (2)		-100 492,00	-71 500,00	-171 992,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure				
		110 SECURITE / SCES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIE SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)		50 000,00		31 292 ,00		21 000,00
Dépenses de l'exercice		50 000,00		31 292,00		21 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 000,00		31 292,00		21 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 000,00				
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)				1 800,00		
Recettes de l'exercice				1 800,00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			1 800,00		
Restes à réaliser - reports						
SOLDE (2)		-50 000,00		-29 492,00		-21 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

Art. (1)	Libellé	20 ENSEIGNEMENT / SCES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT SECOND DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 AUT. SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)		994	1 734 620,00				478 220,00	2 213 834,00
Dépenses de l'exercice		994	1 734 620,00				478 220,00	2 213 834,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		80 000,00				10 000,00	90 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	994,00	132 620,00				98 220,00	231 834,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 522 000,00				370 000,00	1 892 000,00
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
Restes à réaliser - reports								
SOLDE (2)		-994	-1 734 620,00				-478 220,00	-2 213 834,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 21 Enseignement primaire							
		211 ECOLES MATER - NELLES	213 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERG.& RESTAUR. SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE & AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)				1 734 620,00	476 820,00			1 400,00	
Dépenses de l'exercice				1 734 620,00	476 820,00			1 400,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			80 000,00	10 000,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			132 620,00	96 820,00			1 400,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			1 522 000,00	370 000,00				
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser - reports									
SOLDE (2)				-1 734 620,00	-476 820,00			-1 400,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - CULTURE

Art. (1)	Libellé	30 CULTURE / SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION & DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)		3 500,00	2 076 900,00	1 127 790,00	626 810,00	3 835 000,00
Dépenses de l'exercice		3 500,00	2 076 900,00	1 127 790,00	626 810,00	3 835 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 545 000,00	253 000,00		1 798 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		10 000,00			10 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 500,00	176 900,00	149 820,00	76 810,00	407 030,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		345 000,00	724 970,00	550 000,00	1 619 970,00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)				30 500,00		30 500,00
Recettes de l'exercice				30 500,00		30 500,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			30 500,00		30 500,00
Restes à réaliser - reports						
SOLDE (2)		-3 500,00	-2 076 900,00	-1 097 290,00	-626 810,00	-3 804 500,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 31 Expression artistique				Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			
		311 EXPRESS. MUSICALE LYRIQUE CHOREGRA - PHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES & AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUE S	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHE - QUES & MEDIATHE - QUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTR.PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		181 900,00		1 885 000,00	10 000,00		294 790,00		833 000,00
Dépenses de l'exercice		181 900,00		1 885 000,00	10 000,00		294 790,00		833 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 545 000,00					253 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				10 000,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 900,00		150 000,00			149 820,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	155 000,00		190 000,00			144 970,00		580 000,00
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)							30 500,00		
Recettes de l'exercice							30 500,00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						30 500,00		
Restes à réaliser - reports									
SOLDE (2)		-181 900,00		-1 885 000,00	-10 000,00		-264 290,00		-833 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 -Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

Art. (1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS / SPORT ET JEUNESSE	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		10 000,00	1 115 656,56	672 680,00	1 798 336,56
Dépenses de l'exercice		10 000,00	1 115 656,56	672 680,00	1 798 336,56
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		570 000,00	116 000,00	686 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	10 000,00			10 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		91 800,00	61 680,00	153 480,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		453 856,56	495 000,00	948 856,56
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
Restes à réaliser - reports					
SOLDE (2)		-10 000,00	-1 115 656,56	-672 680,00	-1 798 336,56

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 41 Sports					Sous-fonction 42 Jeunesse		
		411 SALLES DE SPORT/GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUT.EQUIP.SPORT & LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
DEPENSES (2)		295 656,56	704 000,00		116 000,00		38 000,00	591 680,00	43 000,00
Dépenses de l'exercice		295 656,56	704 000,00		116 000,00		38 000,00	591 680,00	43 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		570 000,00				18 000,00	90 000,00	8 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 800,00	38 000,00		10 000,00			61 680,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	251 856,56	96 000,00		106 000,00		20 000,00	440 000,00	35 000,00
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser - reports									
SOLDE (2)		- 295,656,56	-704 000,00		-116 000,00		-38 000,00	-591 680,00	-43 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - INTERV.SOCIALES & SANTE

Art. (1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)			380 000,00	380 000,00
Dépenses de l'exercice			380 000,00	380 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		380 000,00	380 000,00
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
Restes à réaliser - reports				
SOLDE (2)			-380 000,00	-380 000,00

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 51 Santé			Sous-fonction 52 Interventions sociales				
		510 SANTE / SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES & AUT.ETABL.	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS / INTERVENTIONS SOCIALES	521 SCES CARACT. SOCIAL PR HANDICAP. & INADAP.	522 ACTIONS EN FAVEUR ENFANCE & ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAV. PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES A CARACTERE SOCIAL
DEPENSES (2)					380 000,00				
Dépenses de l'exercice					380 000,00				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				380 000,00				
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser - reports									
SOLDE (2)					-380 000,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

Art. (1)	Libellé	60 FAMILLE / SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)					153 430,00	298 550,00	451 980,00
Dépenses de l'exercice					153 430,00	298 550,00	451 980,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					25 000,00	25 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				3 430,00	39 050,00	42 480,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				150 000,00	234 500,00	384 500,00
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser - reports							
SOLDE (2)					-153 430,00	-298 550,00	-451 980,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

Art. (1)	Libellé	70 LOGEMENT / SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE ACCESSION PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser - reports						
SOLDE (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT & SCES URBAINS/ENVIRONNEMENT

Art. (1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		1 592 153,00	18 989 157,20	29 000,00	20 610 310,20
Dépenses de l'exercice		1 592 153,00	18 989 157,20	29 000,00	20 610 310,20
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 000,00	1 046 400,00		1 095 400,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		876 000,00		876 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	770 153,00	1 032 000,00	29 000,00	1 831 153,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	773 000,00	16 034 757,20		16 807,757,20
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)		165 750,00	2 295 000,00		2 460 750,00
Recettes de l'exercice		165 750,00	2 295 000,00		2 460 750,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	165 750,00	2 295 000,00		2 460 750,00
Restes à réaliser - reports					
SOLDE (2)		-1 426 403,00	-16 694 157,20	-29 000,00	-18 149 560,20

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 81 Services urbains						
		810 SCES URBAINS / SCES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 ORDURES MENAGERES / COLLECTE & TRAITEMENT	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX & SERVICES
DEPENSES (2)		200 153,00			918 000,00	440 000,00		34 000,00
Dépenses de l'exercice		200 153,00			918 000,00	440 000,00		34 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				15 000,00			34 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 153,00			570 000,00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				333 000,00	440 000,00		
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)						150 000,00		15 750,00
Recettes de l'exercice						150 000,00		15 750,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					150 000,00		15 750,00
Restes à réaliser - reports								
SOLDE (2)		-200 153,00			-918 000,00	-290 000,00		-18 250,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT & SCES URBAINS/ENVIRONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 82 Aménagement urbain					Sous-fonction 83 Environnement			
		820 AMEN. URBAIN / SCES COMMUNS	821 EQUIPE - MENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNAL E & ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGE MENT URBAIN	830 ENVIRONNE MENT / SERVICES COMMUNS	831 AMENAGE - MENT DES EAUX	832 LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION MILIEU NATUREL
DEPENSES (2)		2 004 132,80	269 668,59	15 287 413,00	551 942,81	876 000,00			29 000,00	
Dépenses de l'exercice		2 004 132,80	269 668,59	15 287 413,00	551 942,81	876 000,00			29 000,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	687 707,00	100 000,00	258 693,00						
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					876 000,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 000,00	20 000,00	940 000,00	52 000,00				29 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 296 425,80	149 668,59	14 068 720,00	499 942,81					
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)		40 000,00		2 255 000,00						
Recettes de l'exercice		40 000,00		2 255 000,00						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	40 000,00		2 255 000,00						
Restes à réaliser - reports										
SOLDE (2)		-1 964 132,80	-269 668,59	-13 032 413,00	-551 942,81	-876 000,00			-29 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

Art. (1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	93 ENERGIE / INDUSTRIE / BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	94 COMMERCE & SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)		143 000,00				20 000,00			163 000,00
Dépenses de l'exercice		143 000,00				20 000,00			163 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					20 000,00			20 000,00
26	PART./CREANC.RATTACH.PARTICIP	143 000,00							143 000,00
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser - reports									
SOLDE (2)		-143 000,00				-20 000,00			-163 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

BUDGET PRINCIPAL — DM1 2016

IV - ANNEXES — IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES — A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Municipal (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		26 740 118,00	I 26 740 118,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	1 370 118,00	1 370 118,00
1641	EMPRUNTS EN EUROSEMPRUNTS EN EUROS	1 370 118,00	1 370 118,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		
Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		25 370 000,00	25 370 000,00
040	OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 370 000,00	25 370 000,00
13911	SUBV. EQUIP. TRANSFEREES - ETATSUBV. EQUIP. TRANSFEREES - E		
13912	SUBV. EQUIP. TRANSFEREES - REGIONSUBV. EQUIP. TRANSFEREES		
13913	SUBV. EQUIP. TRANSFEREES - DEPARTEMENTSUBV. EQUIP. TRANS		
139151	SUBV. EQUIP. TRANSFEREES - GFP DE RATTACHEMENTSUBV. EQU		
13918	SUBV. EQUIP. TRANSFEREES - AUTRES ORGANISMESSUBV. EQUIP		
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	25 370 000,00	25 370 000,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS		
10223	TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT		
103	PLAN DE RELANCE FCTVA		
26	PART./CREANC.RATTACH.PARTICIP		
261	TITRES DE PARTICIPATION		
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION		
27	AUTRES IMMOBILISAT.FINANCIERES		
27638	CREANCES / AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS		
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	26 740 118,00			26 740 118,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

BUDGET PRINCIPAL DM1 2016

IV - ANNEXES — IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES — A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Municipal (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		27 232 207,00	III 27 232 207,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.		
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT SOUS-DENSITETAXE D'AMEN		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		27 232 207,00	27 232 207,00
1641	*EMPRUNTS EN EUROS*	*22 370 000,00*	*22 370 000,00*
2802	*AMORTISSEMENTS FRAIS DOC.URBANISME & NUMERISAT.AMORTISSEME*		
28031	*AMORTISSEMENTS FRAIS D'ETUDES*		
28033	*AMORTISSEMENTS FRAIS D'INSERTION*		
2804122	*AMORT. SUBV. EQ. REGION BATIMENTS ET INSTALLATIONSAMORT. SUBV.*		
2804132	*AMORT. SUBV. EQ. DEPART. BATIMENTS ET INSTALLATIONSAMORT. SUBV*		
28041412	*AMORT. SUBV. EQUIP. COMMUNES GFP BATIMENTS ET INSTALLATIONSAM*		
28041512	*AMORT. SUBV. EQUIP. GROUP. FP BATIMENTS ET INSTALLATIONSAMORT.*		
28041582	*AMORT. SUBV. EQUIP. AUT. GROUP. BATIMENTS ET INSTALLATIONSAMOR*		
28041622	*AMORT. SUBV. EQ. CCAS BATIMENTS ET INSTALLATIONSAMORT. SUBV. EQ*		
2804172	*AMORT. SUBV. EQ. AUTRES EPL BATIMENTS ET INSTALLATIONSAMORT. SU*		
2804182	*AMORT. SUBV. EQ. AUT. ORG. PUB. BATIMENTS ET INSTALLATIONSAMORT*		
280421	*AMORT. SUBV. EQ. PERS. PRIV. BIENS MOB. MAT. ETUDESAMORT. SUBV. E*		
280422	*AMORT. SUBV. EQ. PERS. PRIV. BATIMENTS ET INSTALLATIONSAMORT. SU*		
2804412	*AMORT. SUBV. EQUIP. NATURE ORG. PUB. BATIMENTS ET INSTALLAT.AMO*		
2804422	*AMORT. SUBV. EQ. NATURE PERS. PRIV. BATIMENTS ET INSTALLAT.AMORT*		
2805	*AMORT.CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES*		
28088	*AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*		
28132	*AMORT. IMMEUBLES DE RAPPORT*		
281571	*AMORT. MATERIEL ROULANT DE VOIRIE*		
281578	*AMORT. AUTRE MAT. ET OUTILLAGE DE VOIRIE*		
28158	*AMORT. AUTRES INSTALLATIONS TECHNIQUES*		
28181	*AMORT. INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS*		
28182	*AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT*		
28183	*AMORT. MAT. DE BUREAU ET INFORMATIQUE*		
28184	*AMORT. MOBILIER*		
28188	*AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES*		
4817	*PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE*	*1 720 770,00*	*1 720 770,00*
021	*Virement de la section de fonct. (d)*	*3 141 437,00*	*3 141 437,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	27 232 207,00				27 232 207,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	26 740 118,00

IV - ANNEXES		IV
Ressources propres disponibles		27 232 207,00
Solde	(6)	492 089,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Annexe DM1 2016

A4 - ETAT DES PROVISIONS
- BUDGET PRINCIPAL -

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées	Montant total des provisions constituées au 26/02/2016	Montant des reprises	Solde
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunt Autres provisions pour risques Provisions pour grosses réparations	Néant					
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations - des stocks - des comptes de tiers - des comptes financiers	Néant					
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00		0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		11 927 850,00	12 097 850,00	9 788 704,87	2 139 145,13
Provisions pour litiges et contentieux :						
Provisions pour litiges et contentieux relatifs à l'opération de restructuration de la Place de Jaude	Néant	09/11/2007	550 000,00	550 000,00	377 514,26	172 485,74
Provisions pour litiges et contentieux avec les Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique pour les années 2002 à 2005	Néant	22/06/2007 25/06/2009	1 800 000,00 165 000,00	1 965 000,00	1 965 000,00	0,00
Provisions pour litiges et contentieux avec les Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique pour l'année 2010	Néant	05/11/2010	600 000,00	600 000,00	600 000,00	0,00
Provisions pour litiges et contentieux avec les Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique pour l'année 2011	Néant	16/12/2010	600 000,00	600 000,00	600 000,00	0,00
Provisions pour litiges et contentieux relatifs au permis de construire délivré pour la société Immochan	Néant	26/06/2015	961 850,00	961 850,00	0,00	961 850,00
Provisions pour pertes de change	Néant					
Provisions pour garanties d'emprunt	Néant					
Autres provisions pour risques						
Versement d'un capital-décès pour les agents de la collectivité décédés en activité	Néant	09/11/2007 18/12/2008 05/11/2010 08/11/2013 26/06/2015	150 000,00 100 000,00 100 000,00 70 000,00 80 000,00	500 000,00	391 190,61	108 809,39
Provision pour risque lié aux emprunts structurés contractés	Néant	24/06/2010 16/12/2010 15/12/2011 27/06/2012 16/11/2012 28/06/2013 27/06/2014	300 000,00 300 000,00 300 000,00 2 000 000,00 500 000,00 1 500 000,00 1 751 000,00	6 651 000,00	5 855 000,00	796 000,00
Provision pour risques liés aux frais médicaux	Néant	27/06/2014	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Provisions pour grosses réparations	Néant					
.....						
Provisions pour dépréciation (2)	Néant		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00
- des immobilisations - des stocks - des comptes de tiers - des comptes financiers	Néant					
Provision pour créances douteuses	Néant	26/06/2015	170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		12 097 850,00	12 267 850,00	9 788 704,87	2 309 145,13
TOTAL GENERAL	0,00		12 097 850,00	12 267 850,00	9 788 704,87	2 309 145,13

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

ARRETE - SIGNATURES

DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2016	
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE..... NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS..... NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES..... VOTES : - POUR..... - CONTRE..... - ABSTENTIONS..... DATE DE CONVOCATION.....	55 45 51 35 15 1 le 19 février 2016
PRESENTE PAR LE MAIRE, A CLERMONT-FERRAND, LE..... LE MAIRE, Pour le Maire et par délégation, l'Adjointe Françoise NOUHEN	26 février 2016
DELIBERE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL REUNI EN SESSION..... A CLERMONT-FERRAND, LE..... LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL, voir signatures page suivante	26 février 2016
CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE MAIRE, COMPTE TENU DE LA RECEPTION EN PREFECTURE LE ET DE LA PUBLICATION LE A CLERMONT-FERRAND, LE.....	27 février 2016 27 février 2016 27 février 2016

DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2016		Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, à Clermont-Ferrand, le 26 février 2016	
Nom et prénom	Signature	Nom et prénom	Signature
ADENOT Dominique		GODARD Jérôme	
AUDET Cécile		GUERMIT-MAFFRE Nadia	
AUSLENDER Jérôme		GUILHOT Patricia	
BARA Saïd Akim		GUITTARD Pascal	
BARRIÈRE François		JALICON Christiane	
BASTIEN Géraldine		JOSEPH Nicaise	
BERNARD Grégory		KHATCHADOURIAN-TECER Claudine	
BERNARD Valérie		LAFFONT Alain	
BERTUCAT Christophe		LAVEST Isabelle	
BIANCHI Olivier		LAVIGNE Jean-Pierre	
BLANC Jean-Luc		MAXIMI Marianne	
BOHELAY Philippe		MELLOUKI Abdelmajid	
BOHNER Gérard		MIQUEL Pierre	
BONNET Monique		MONTEL Fabienne	
BONNET Nicolas		MULLER Didier	
BRENAS Jean-Pierre		NARANJO Florent	
BRIAT Dominique		NOUHEN Françoise	
CANALES Marion		PADOVANI Isabelle	
CANDELIER Edith		PORTEFAIX Christian	
CERVANTÈS Jean-Christophe		POURRET Simon	
CINEUX Cyril		PRIEUX Nicole	
COSKUN Alparslan		RECHAGNEUX Antoine	
COUSTÈS Louis		ROGUE-SALLARD Dominique	
DULAC-ROUGERIE Christine		SCHLIENGER Laurence	
EL HAFIDHI Sondès		TARDIEU Sylviane	
FAUROT Anne		VIGNAL Odile	
FERREIRA DE SOUSA Manuela		VIMONT Guillaume	
GALLAIS Magali			

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 FEV. 2016

Le Maire,

Olivier BIANCHI

Pour ampliation certifiée conforme

Le Maire,

Olivier BIANCHI

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE
27 FEV. 2016
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :
Transmis au représentant de l'Etat le 27 FEV. 2016
Affiché le 27 FEV. 2016

Le Maire,

Olivier BIANCHI